

## REEMPLIR LE FORMULAIRE CERFA PERMIS DE CONSTRUIRE

- cadre 1 – identité du demandeur
- cadre 2 - coordonnées du demandeur
- cadre 3 - adresse du bien concerné par les travaux, indiquer la référence cadastrale (si plusieurs parcelles concernées les renseigner page 7/12)
- cadre 4 – caractéristiques du projet :
  - 4.1 - si pas recours à un architecte cocher la case correspondante
  - 4.2 - cocher la nature des travaux envisagés et faire une description de votre projet
  - 4.3 – compléter (si nécessaire) les informations complémentaires
  - 4.4 – indiquer les surfaces existantes et surfaces créées

### -cadre 8 - date et signature

### Compéter le formulaire fiscal cadre 1(page 11/12)

- 1.1 et 1.2.1 – indiquer la surface taxable créée
- 1.2.2 – indiquer la surface taxable existante et le nombre de logement existant

### Cadre 5 (page 12/12) dater et signer

### Concernant les pièces à fournir:

- un plan de situation (que vous pouvez trouver sur cadastre.gouv.fr)
- un plan de masse selon les travaux envisagés
- photo de près et de loin de votre maison
- une représentation de l'aspect extérieur modifié de la construction faisant apparaître les modifications projetées
- une notice descriptive précisant la nature du projet (mesures, hauteurs, teintes, matériaux utilisés.....selon les travaux envisagés)

- Le dossier complet (formulaire en 4 exemplaires + 1 exemplaire si secteur PMH (Périmètre Monument Historique)) doit être déposé sur rendez-vous au service urbanisme, qui délivrera un récépissé de dépôt, ou envoyé par courrier :  
Service urbanisme, 9 Rue Nationale 41500 MER